

CONSEIL DE QUARTIER SUD-GARE COMPTE RENDU DU 10 décembre 2024

Olivier Roullier, adjoint à la maire de Rennes, délégué au quartier de Sud Gare, introduit le conseil de quartier. Dans un premier temps, il tient à remercier Patrick Louazel pour sa contribution en tant que co-animateur et en tant que co-président du conseil de quartier sous le mandat précédent. À ce jour, Patrick Louazel souhaite laisser sa place de co-animateur. Cependant, il poursuit son implication entre autres dans le comité de suivi du budget participatif et celui de la charte de construction. Olivier Roullier le remercie pour ses années d'implication au sein de l'organisation du conseil de quartier.

Olivier Roullier précise que si des habitants souhaitent intégrer l'équipe des co-animateurs, ils sont les bienvenus. Ils peuvent se faire connaître auprès de la direction de quartiers Sud-Ouest dqso@ville-rennes.fr ou au 02-23-62-21-56.

Pour finir, Olivier Roullier précise l'ordre du jour :

- Points divers : A vous la parole.
- Numérique responsable
- Point d'information.

1. Points divers : A vous la parole

Lors de l'accueil du conseil de quartier, un recensement des sujets à traiter a été effectué :

- Élargissement du stationnement payant. Quel prix ? Quelle extension ?
- Plan de circulation Sud-Gare. Certains habitants souhaitent faire part des conséquences négatives du plan de circulation Sud Gare, en particulier pour le Boulevard Jacques Cartier, Rue Fréron, Rue Pierre Corneille, Rue de l'Isle Adam.
- Respect du 30km/h rue de Châtillon

Idées pour les prochains conseils de quartier : éclairage public, sécurité pour les vélos. Ces deux propositions seront soumises à l'équipe des co-animateurs du conseil de quartier.

Les situations particulières remontées pour des nuisances sonores et la demande d'informations complémentaires sur des travaux seront remontées au service et/ou feront l'objet d'une réponse aux demandeurs.

Comme prévu, une demi-heure est consacrée pour aborder les points divers. La parole est donnée à plusieurs riverains qui soulèvent des préoccupations liées au nouveau plan de circulation.

Un habitant de la rue Fréron mentionne une absence de réponse depuis quatre mois concernant des demandes adressées aux élus. Olivier Roullier précise que des réponses ont déjà été apportées par M. Gildas Bourven ainsi que Mme Valérie Fauchoux. L'habitant souhaiterait discuter avec Monsieur Bourven et Madame Fauchoux lors d'une réunion. Olivier Roullier rappelle que deux conseils de quartier ont déjà été consacrés à ce sujet.

Une habitante insiste également sur l'importance de garantir la sécurité des cyclistes dans le cadre du nouveau plan de circulation, en particulier sur le boulevard Jacques Cartier.

Des questionnements sont soulevés quant à l'aménagement partiel de la rue des Ormeaux.

Plusieurs habitants expliquent être favorables au stationnement payant mais ils souhaiteraient que ce soit étendu de manière plus large et uniforme.

Monsieur Roullier rappelle les ambitions de ce plan de circulation. L'aménagement de la rue des Ormeaux constituait un point de départ de ce projet, l'idée est d'apaiser la circulation notamment sur le boulevard Jacques Cartier. Ce boulevard n'est un boulevard que de nom, il ne bénéficie pas des dimensions nécessaires pour supporter une circulation importante.

Ce nouveau plan a des conséquences sur le nombre de véhicules qui circulent dans certaines rues, jusqu'à 600 parfois rue Fréron selon les derniers comptages. Ce chiffre reste cependant acceptable pour une métropole comme Rennes.

Des habitants signalent également leur inquiétude concernant le non-respect des sens interdits, notamment dans la rue de Chatillon.

Une habitante demande une diffusion du plan de circulation avec les dernières mises à jour.

La Direction de quartiers propose de renvoyer le plan par la newsletter et de l'afficher dans les panneaux de quartier.

Concernant la rue des Ormeaux, Monsieur Roullier précise avoir discuté avec Madame Fauchoux de la possibilité de mettre en place un sens interdit sauf riverains.

Un habitant s'interroge sur le fait de ne pas appliquer la limitation à 30km/h sur toute la ville de Rennes.

Monsieur Roullier affirme relayer la demande des habitants pour la mise en place d'une réunion avec Madame Fauchoux.

Certains sujets notés par les habitants n'ont pas pu être évoqués :

- Les nuisances sonores provoquées par le bar Le Plaza à l'angle boulevard Jacques Cartier et de la rue de Chatillon. La police a été informée, des mesures administratives ont été prises.
- Le sujet plan rue de Buferon et rue de Nantes

2. Numérique responsable

Introduction par Monsieur Pierre Jannin, conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation

Le numérique, considéré pendant longtemps comme une source de progrès, soulève aujourd'hui des enjeux complexes en termes d'impact environnemental, d'éthique et de santé publique.

L'objectif des actions de la ville de Rennes est de réfléchir à un numérique que l'on contrôle davantage, d'envisager et de préparer le numérique de demain.

Un numérique responsable est un numérique qui prend ses responsabilités :

- Écologiques : Réduction des émissions de gaz à effet de serre (4-6 % des émissions mondiales)
- Sociales : Assurer un accès équitable au numérique pour tous
- Éthiques et démocratiques : Préserver la confidentialité des données et réduire les dépendances aux opérateurs privés.

La ville travaille sur plusieurs actions notamment avec l'accompagnement au numérique, que ce soit de la formation aux usages de base ou de la sensibilisation aux bonnes utilisations

L'idée est d'envisager le numérique comme un service public et d'avoir plus de contrôle sur le réseau.

Le réseau FOR (Fibre Optique Rennaise) permet par exemple de connecter gratuitement les associations et les partenaires de la ville.

2.1. Déploiement fibre optique et arrêt du réseau cuivre présenté par Didier Latil, Chargé de Mission à l'Aménagement Numérique de Rennes Métropole.

Sur Rennes, le déploiement de la fibre optique se fait à 96% par des opérateurs privés et notamment Orange. Le taux de couverture de la fibre optique est proche des 98 % à Rennes.

Au 31 mars 2025, toutes les lignes du réseau cuivre du centre-ville vont être coupées. Les opérateurs contactent et sollicitent les usagers concernés pour passer à la fibre. Pour les autres quartiers, l'arrêt du réseau cuivre est prévu pour le 31 janvier 2027.

Dans le quartier Sud-Gare, pratiquement toutes les adresses sont éligibles à la fibre, voir sur le site de l'ARCEP pour vérifier son éligibilité : <https://cartefibre.arcep.fr/>

Les collectivités n'ont pas de pouvoir sur le déploiement de la fibre optique, tout est géré par des opérateurs privés.

Cependant, Rennes Métropole suit le déploiement avec des comités de pilotage et de suivi technique, des courriers vers les acteurs ainsi que des actions de communication.

Des flyers d'Orange Cuivre sont par exemple diffusés pour communiquer sur la coupure du réseau cuivre. Pour s'informer ou pour toute question :

- Le site de Rennes Métropole : <https://metropole.rennes.fr/fermeture-du-reseau-telephonie-cuivre>
<https://metropole.rennes.fr/le-tres-haut-debit-internet-pour-tous>
- Le Guichet Numérique : <https://metropole.rennes.fr/contact>

Vous pouvez aussi accéder au guichet numérique de la Ville de Rennes via son appli Ici Rennes pour en savoir plus : <https://metropole.rennes.fr/ici-rennes-ville-et-metropole-signaler-et-sinformer>

- Le site du gouvernement : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>

Questions/remarques	Réponses
Les fourreaux seront-ils retirés ?	Non, ils vont rester. Le démontage du réseau cuivre ne se fera pas probablement pas avant 2028 Pas de risque pour les habitants
Est-ce le même tarif ?	Oui aujourd'hui, tous les opérateurs se sont alignés pour proposer le même prix. Pas de frais sur la mise en place de la fibre, sauf en cas de problèmes avec les fourreaux. Dans ce cas, c'est au propriétaire ou au syndicat de copropriétaires de payer.
Une habitante est dans un immeuble sans fibre, la copropriété ne veut pas passer à la fibre. Une plaque a été installée par Orange mais pas de travaux, pas de fibre avant 1 an ou deux Est-ce que les copropriétaires vont être forcés d'installer la fibre ?	Mr Latil recommande de se diriger vers le guichet numérique pour ce genre de demandes. Pas d'obligation légale pour le moment, la seule solution est de se procurer une box 4G
Question sur le déploiement du réseau FOR ? Les réseaux sont-ils ouverts à l'extérieur ? Sont-ils sécurisés ?	La ville de Rennes s'occupe du déploiement du réseau. Il faut différencier la sécurité logicielle (opérateurs privés) et la sécurité matérielle L'intérêt de ce réseau public, créée par la ville de Rennes, est d'assurer un raccordement à haut débit pour les établissements publics et les partenaires du territoire mais aussi quelques entreprises privées. Projet de connecter certains immeubles de bailleurs sociaux. L'infrastructure numérique est en train de changer, tout se privatise avec de plus en plus d'entreprises qui voient le jour. L'idée est de ne pas devenir dépendant d'entreprises fragiles guidées par des intérêts commerciaux et de garder le contrôle et la qualité du réseau.

2.2. Accompagnement numérique présenté par Rozenn Castellier Chargée de projet

CF. PPT

Pour consulter les structures d'accompagnement dans le quartier et sur le territoire rennais :

<https://portrea.fr/>

Il existe plusieurs structures d'accompagnement numérique sur la ville de Rennes :

- La Maison de Quartier Sainte Thérèse avec Gauthier Cousein qui propose d'aider sur des usages quotidiens, d'ouvrir à la réflexion sur l'impact et le futur du numérique grâce à des ateliers collectifs le jeudi matin et des cours individuels le mardi matin. Sur inscription.
- Cercle Paul Bert Ginguéné
- MJC Maison de Suède
- Bibliothèque Champs Manceaux
- Bibliothèque Clôteaux-Bréquigny

Des labfabs sont également disponibles pour faire de la fabrication numérique au Petit Lab (rue de Chatillon) et à la MJC Bréquigny.

6 conseillers numériques sont présents sur la ville de Rennes, répartis sur trois sites : l'espace social commun Aimé Césaire, la bibliothèque les Champs Manceaux et la bibliothèque Clôteaux Bréquigny.

Les besoins des habitants en termes d'accompagnement, à l'usage, à la réflexion, à la sensibilisation, et l'accès aux droits évoluent constamment. Les Espaces Sociaux Communs sont saturés, la grande majorité des demandes sont liées à l'accès aux droits. Pour faire face à toutes les demandes d'accompagnement, la ville a besoin des associations, de bénévoles et de solidarité.

Projet PORTREA (Portrait territorialisé de la relation e-administrative)

- Outil de recensement des acteurs pour les agents, les citoyens et les élus.
- Bilan journées PORTREA sur la ville de Rennes
 - 250 structures répertoriées
 - 62 référencées sur PORTREA

A la Direction de Quartiers Sud-Ouest :

- 43 structures répertoriées
- 13 présentes à la journée
- 9 référencées sur PORTREA

A la DQSO, le référent numérique est Mathieu Aufort

Questions/remarques	Réponses
L'accompagnement proposé peut se faire sur tous les matériels ?	Oui, ordinateur, tablette, ou même téléphone portable. Chacun peut venir avec son propre matériel
Témoignage d'une habitante de l'accompagnement à la maison de quartier Sainte-Thérèse. Très satisfaite des services proposés par l'espace numérique et du travail de Gauthier Cousein.	

Peut-on s'attendre à la 6G ?	Oui, la technologie est en cours de développement
Un habitant évoque les mesures d'ondes électromagnétiques et le pouvoir de la ville et dans le développement des antennes	Aucun pouvoir, mais la ville essaie de travailler avec les opérateurs, de faire des mesures, des contrôles et demande aux opérateurs d'adapter. Cependant, il n'existe aucune obligation d'application pour les opérateurs. Avec la 5G, chaque individu est responsable de sa production d'ondes électromagnétiques. Il est recommandé de privilégier le wifi et de faire attention à ses usages, par exemple faire attention à vider régulièrement sa boîte mail. La réglementation sur ces ondes est nationale, on ne connaît pas encore toutes les conséquences

3. Point d'information

Olivier Roullier rappelle que les équipements de quartier sont des associations conventionnées avec la ville. Ce ne sont pas des régies municipales. Il en existe 42 sur la ville de Rennes.

La ville a fait le choix de ne pas renouveler la convention avec l'association "Comité de Quartier Biquenais" à partir de juin 2025. Par contre, il n'est pas question de fermer la maison de quartier de la Biquenais (équipement municipal).

Possibilité de revenir sur ce sujet au prochain conseil de quartier pour échanger sur le rôle des équipements de quartier et la vitalité associative du quartier.

Dates à venir :

Vœux

- Mardi 7 janvier à 19h : salle polyvalente – Direction de quartiers Sud-Ouest

Conseils de quartier

- Mardi 4 février à 18h : salle polyvalente – Direction de quartiers Sud-Ouest
- Jeudi 24 avril à 18h : CPB Ginguéné
- Mardi 2 juillet à 18h : salle polyvalente – Direction de quartiers Sud-Ouest